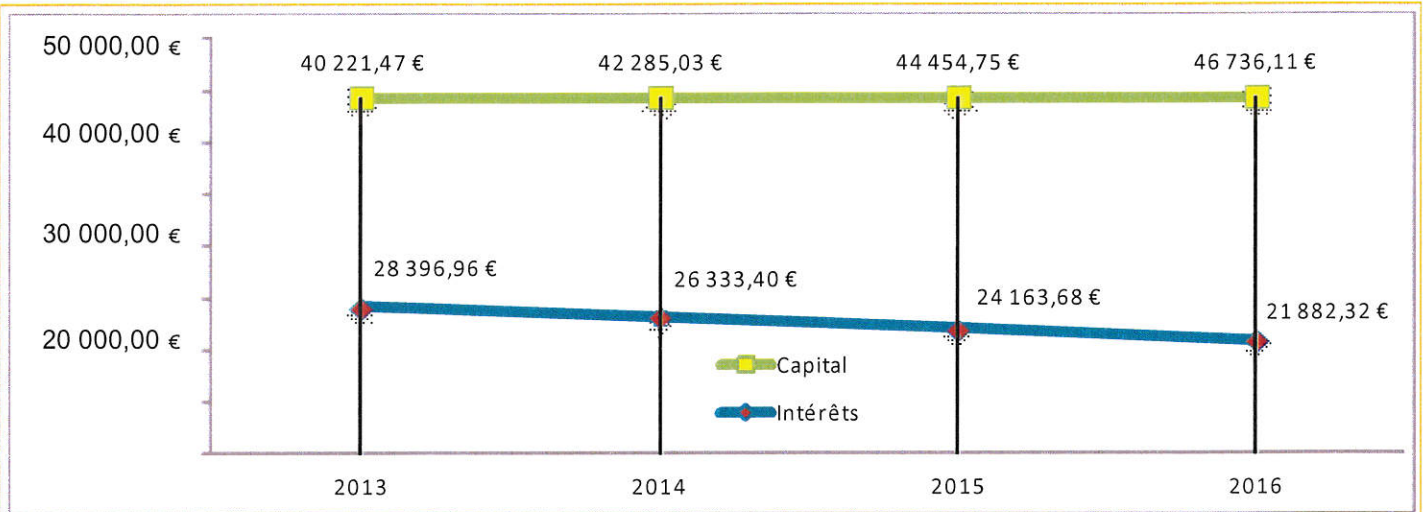


LE CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL D'AGDE

Le Sivom du canton d'Agde a assuré le financement des travaux d'extension du Centre de Secours Principal situé à Agde pour le compte des communes d'Agde, Marseillan et Vias. L'agrandissement du site réalisé en 2007, a permis à terme, d'apporter tout le confort nécessaire au personnel de garde, en lui offrant de meilleures conditions pour effectuer ses missions.

En 2016, le remboursement global du capital et des intérêts des prêts s'est effectué selon le schéma ci-dessous et les emprunts en cours se répartissent de la manière suivante :

- un premier de 435.000 € court jusqu'en 2027,
- un second de 214.600 € s'achève en 2018,
- un troisième de 100.000 € prendra fin en 2026.



LA RÉPARTITION ET LES TAUX DE PARTICIPATION

Le nombre des interventions réalisées, lors de l'année antérieure, par les sapeurs-pompiers sur chaque commune concernée, permet de calculer les taux de participation pour le remboursement des emprunts, au prorata.

Cette année, nous notons encore une nouvelle augmentation des sorties effectuées, 5631 contre 5318 l'année passée soit environ 6 % supplémentaires.

Communes	Nombre d'interventions	Taux de participation
AGDE	4030	71,57%
MARSEILLAN	854	15,17%
VIAS	747	13,26%
Total	5631	100,00%

